

<b>Enjeux CT ENS AA</b>	Préserver / Restaurer les corridors
<b>Thème</b>	Préserver la nature en ville par la gestion des espaces verts publics
<b>Maîtres d'ouvrage porteurs</b>	Annemasse-Agglo et chacune des 12 communes d'Annemasse Agglo
<b>Comité de suivi de la fiche</b>	Porteurs
<b>Titre de l'action</b>	PG 2.12 - Approfondissement de la gestion différenciée des espaces publics entretenus par Annemasse Agglo et par les communes puis formalisation de plans de gestion différenciée
<b>Priorité</b>	3

<b>Localisation</b>	<b>Secteur</b>
Ensemble du territoire d'Annemasse Agglo	

<b>Contexte</b>
<p>Le thème de la nature en ville est un enjeu important pour le CT ENS d'Annemasse Agglo. En effet, ce territoire est très urbanisé et si les corridors écologiques morcelés par l'urbanisation doivent être restaurés, les trames vertes urbaines qui se dessinent via les rivières, les espaces verts privés et publics et les aménagements paysagers et qui sont dits « de nature ordinaire » le doivent également car leur présence est essentielle pour renforcer le réseau écologique. Ainsi, la réintégration de nature en ville contribue au maintien de la biodiversité générale du territoire.</p> <p>Ces trames vertes urbaines peuvent jouer un rôle d'autant plus important dans la restauration de la biodiversité si elles sont entretenues de manière différenciée, permettant de maintenir un habitat nécessaire à la survie des espèces comme les insectes, les amphibiens, les oiseaux ou encore la petite faune.</p> <p>Les collectivités territoriales contribuent à l'entretien de ces trames vertes via leurs espaces verts publics: parcs, squares, talus de route, périmètres de protection de captages, espaces verts liés à leur patrimoine bâti...</p>

<b>Objectifs de l'action</b>
<p>Les services « espaces verts » des 12 communes d'Annemasse Agglo ainsi que le service « espaces verts » d'Annemasse Agglo ont des connaissances sur la pratique de la gestion différenciée de ceux-ci. L'objectif sera d'approfondir ces connaissances et de les partager en réseau. Un accompagnement permettra ensuite de formaliser les plans de gestion mis en place en la matière par chacune de ces collectivités, sous format SIG (Service d'Information Géographique) pour pouvoir les partager. Des accompagnements seront prévus afin d'autonomiser la mise à jour des données sous SIG, directement par les services « espaces verts » communaux et intercommunaux concernés.</p>

<b>Contenu de l'action</b>
<p>Un colloque pour les élus concernés par le suivi des services « espaces verts » dans les communes ainsi qu'à Annemasse Agglo sera organisé en préambule pour présenter de façon détaillée la démarche.</p> <p>Des séances de formations / sensibilisation de l'ensemble des services municipaux et intercommunaux seront ensuite mises en place. Ces séances pourront être suivies ultérieurement de groupes d'échanges sur les bonnes pratiques. L'ensemble des agents seront conviés : responsables de service, chef d'équipe, agent.</p> <p>Un recensement auprès de chacune des 13 collectivités, communes et Agglo, a permis d'estimer le nombre d'agents potentiellement concernés.</p>

Chaque collectivité assumera le coût de la formation liée à la présence de ses agents aux formations et groupes d'échanges organisés par Annemasse Agglo.

Dans le cadre de cette fiche action, ces séances seront organisées tous les ans pour créer puis maintenir une mise en réseau de ces acteurs. En effet ceci sera la garantie d'une bonne appropriation par les agents des services « espaces verts » de ces pratiques, et ce de façon pérenne.

Un accompagnement est également prévu pour chacune des 12 communes et de l'Agglo pour repérer et cartographier les espaces verts dont elles ont la gestion pour ensuite en formaliser le plan de gestion. Cet accompagnement sera assumé par chacune des communes concernées et par l'Agglo concernant les espaces relevant de sa compétence.

Enfin le service SIG mutualisé d'Annemasse Agglo intégrera ces éléments dans le SIG intercommunal à disposition de l'ensemble des 12 communes. Ces dernières seront formées pour mettre à jour leur plan de gestion de manière autonome.

Certaines communes ont demandé à pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place d'une gestion différenciée sur une zone particulière de leur commune et/ou d'y apposer un panneau de communication : ces prestations sont comprises dans cette fiche action et seront assumées financièrement par les communes concernées.

#### Faisabilité

<i>Technique et organisationnelle</i>	Annemasse Agglo se charge de l'organisation des formations et colloque, de la mise à disposition d'un support SIG intercommunal
<i>Juridique et financier</i>	Les frais étant assumés pour partie par les communes d'Annemasse Agglo, une convention financière ou de délégation de maîtrise d'ouvrage pourront être réalisées suivant les montages retenus.
<i>Foncier</i>	

#### Chiffrage de l'action

<i>Détail de chaque étape</i>	<i>Chiffrage €TTC</i>	<i>Maître de l'Ouvrage</i>	<i>Taux de subvention CD74</i>
Colloque des élus	1 800€	Annemasse Agglo	A définir
Formations / sensibilisation, mise en réseau des acteurs sur 5 ans de manière dégressive dans le temps	18 000€	Annemasse Agglo chef de file, financée par les communes (remboursement inscriptions déduction faite des subventions)	
Accompagnement de certaines communes pour la mise en place de gestion différenciée sur espace particulier : parc, square, bord de talus - 6 prestations estimées	7 920€	Communes demandeuses	
Panneaux de communication pour certaines communes - 16 recensés	9 600€	Communes demandeuses	
Cartographie des espaces verts de chaque commune et des parcelles Agglo, nécessaire pour la formalisation SIG - 13 prestations	8 580€	Communes et Annemasse Agglo	
Référent biodiversité service SIG et Environnement	45 jours	Annemasse Agglo	
<b>TOTAL</b>	<b>45 900€</b>		

<b>Calendrier / Phasage</b>				
2020	2021	2022	2023	2024
	Colloque des élus			
		4 séances mise en réseau	3 séances mise en réseau	3 séances mise en réseau
		Accompagnements des communes sur projet de gestion	Accompagnements des communes sur projet de gestion	Accompagnements des communes sur projet de gestion
		Réalisation de panneaux de communication	Réalisation de panneaux de communication	
		Cartographie des espaces verts		
		Formalisation SIG	Mise à jour par les collectivités	Mise à jour par les collectivités

<b>Indicateurs</b>
Nombre de participants aux colloques et formations
Nombre de sessions organisées par an
Nombre de plan de gestion formalisés sous SIG et/ou nombre mètres carrés formalisés et suivis sur SIG
Mise à jour annuelle réalisée par les services espaces verts communaux ou intercommunaux

### **Répartition du coût par bénéficiaires :**

Les coûts ont été répartis à ce stade pour les sessions de formations sensibilisation, via un recensement des agents concernés dans chacune des communes ainsi qu'Annemasse-Agglo lors d'entretiens en avril, mai puis septembre 2019 ; ils seront à recalculer et consolider en fonction du nombre d'agents réellement inscrits aux formations lorsqu'elles seront organisées :

Collectivités	Nombre d'agents recensés 2019	Pourcentage sur le total	Montants formations / sensibilisation	Montants colloque des élus	Montants prestation accompagnement pour communes recensées 2019	Montants panneaux de communication pour communes recensées 2019	Montants prestation de repérage des espaces verts pour SIG	Total – hors subventions à définir
Ambilly	5	9,1%	1 636,4 €	138,50€		1 800€	990€	4 234,83 €
Annemasse	10	18,2%	3 272,7 €	138,50€			990€	4 071,19 €
Bonne	3	5,5%	981,8 €	138,50€			990€	1 780,28 €
Cranves Sales	2	3,6%	654,5 €	138,50€		600€	990€	2 053,01 €
Etrembières	4	7,3%	1 309,1 €	138,50€		1 200€	990€	3 307,55 €
Gaillard	3	5,5%	981,8 €	138,50€			990€	1 780,28 €
Juvigny	1	1,8%	327,3 €	138,50€		600€	990€	1 725,73 €
Lucinges	2	3,6%	654,5 €	138,50€	1 320€	600€	990€	3 373,01 €
Machilly	2	3,6%	654,5 €	138,50€	1 320€	1 200€	990€	3 973,01 €
Saint Cergues	2	3,6%	654,5 €	138,50€	1 320€	600€	990€	3 373,01 €
Vétraz Monthoux	4	7,3%	1 309,1 €	138,50€	1 320€	1 200€	990€	4 627,55 €
Ville la Grand	7	12,7%	2 290,9 €	138,50€		1 800€	990€	4 889,37 €
Annemasse-Agglo	10	18,2%	3 272,7 €	138,50€			990€	4 071,19 €
Autres non recensées à ce jour					1 320€ x2			1 320€ x2
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>100%</b>	<b>18 000 €</b>	<b>1 800€</b>	<b>7 920€</b>	<b>9 600€</b>	<b>12 870€</b>	<b>45 900€</b>